

## BULLETIN MUNICIPAL

DANS CE NUMÉRO :

### Vie Municipale

Edito de Mr le Maire 1

Commune des Islettes 1

Etat Civil 1

### Vie Locale

L'actualité locale en résumé 2

L'actualité locale en résumé (suite) 3

### Pour information

Accès au Droit et aide aux victimes 4

Conciliateur de Justice 4

Fiche association : Le Sporting Club des Islettes - S.C.I. 5

Réouverture de la Chapelle des Senades 6

Chat Chuffi ! 7

La parole est à vous 7

### Fêtes & manifestations

Agenda 8

### A Savoir

Agence postale et déchetterie 8

Numéros utiles 8



# Les Islettes

## C'est l'IDÉALE !

NOVEMBRE 2024 — N° 12

## Edito du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens.

Après des élections européennes puis législatives inattendues, notre pays se révèle divisé et notre société fracturée.

Dans cette vie politique qui manque tant d'organisation, la commune est un repère. Elle demeure un pôle de stabilité qui tranche avec cette tentative du déchirement.

Plus que jamais, la commune crée du lien et rassemble les bonnes volontés.

Dans mon dernier édito, je vous annonçais notre volonté de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune.

Cela démontre notre résolution à gérer les finances de manière responsable et équitable, tout en ayant la volonté de maintenir la qualité des services publics que nous offrons à nos citoyens. Nous appliquons une

gestion rigoureuse et transparente qui permet de préserver le pouvoir d'achat de chacun, tout en investissant dans l'avenir de notre commune malgré une conjoncture toujours pesante.

L'avenir se prépare bien en amont, et avec l'équipe municipale, nous nous y consacrons pleinement.

Nous le savons, le dérèglement climatique s'accroît et accroît la survenue des catastrophes, des incendies, de la sécheresse, de la canicule, des inondations et des tempêtes. Nous avons pu en constater les effets sur la commune, le dimanche 12 mai au soir. Il est grand temps, pour nous tous, de prendre la situation au sérieux et d'adapter nos modes de vie aux nouveaux enjeux.

Les JO de Paris se sont achevés et ont été bien plus qu'une simple compétition sportive. Ils

ont été une véritable célébration de l'humanité, un symbole de résilience et de passion.

Cette parenthèse enchantée est le reflet d'une ferveur populaire qui a dépassé les frontières et nous a réunis autour d'un même idéal. Notre pays en avait bien besoin.

Toute performance est un témoignage de volonté et de persévérance, nous rappelant que les vraies limites ne sont pas celles du corps, mais celles que l'on s'impose.

Je finirai en remerciant l'ensemble des acteurs locaux pour le travail accompli et la mobilisation sans faille pour faire vivre notre village.

Bien cordialement.  
Votre Maire.  
Ludovic POCHON

## COMMUNE DES ISLETTES

### « Les Islettes, c'est l'IDÉALE »

Bulletin municipal - Commune de Les Islettes - Meuse

37 rue Jules Bancelin

55 120 LES ISLETTES

Chargé de communication

Thibaut MOURLET

Directeur de la Publication

Ludovic POCHON

Site Internet : [www.lesislettes.fr](http://www.lesislettes.fr)

Facebook : <https://www.facebook.com/lesislettes>

Téléphone : Tél : 03 29 88 28 12 ou 03 29 88 38 82

Messagerie : [mairie@lesislettes.com](mailto:mairie@lesislettes.com)

Bulletin papier et version numérique en PDF téléchargeable sur le site de la mairie.

## ETAT CIVIL

### Décès

VIGNON Alain  
29/04/2024

LAGOGUEZ Armand  
24/10/2024

### Mariages

FROMOND Thomas  
DÉFAUT Morgane  
28/09/2024

### Naissances

HENRION Louana  
06/07/2024

PIRES LUPIA Viana  
04/08/2024



## Vie Locale

### Recensement sur la commune des Islettes

Des agents passeront dans la commune pour réaliser le recensement de la population du 16 janvier au 15 février 2025. Pour certains, ce sera effectué en informatique.

### Réseau téléphonique cuivre

Orange a annoncé la fermeture progressive du réseau « cuivre » sur tout le territoire d'ici 2030. Il sera remplacé par le réseau en fibre optique. Le chantier de fermeture se déroulera de 2023 à 2030. Nous ferons partie du lot 3 :

Au 31/12/2026, il n'y aura plus d'abonnement possible

Au 31/01/2027, il n'y aura plus d'intervention technique sur les téléphones du réseau cuivre.

Nous vous informons qu'Orange et Losange ont confirmé que l'on peut demander le téléphone par la fibre avec abonnement télépho-

nique unique.

Si le domicile n'est pas desservi par la fibre, n'hésitez pas à contacter votre opérateur qui demandera à Losange d'intervenir. Il est à noter que le délai d'intervention est de 1 à 3 ans pour relier la fibre sur les grandes longueurs.

### J'AIME MON QUARTIER



### JE RAMASSE

#### Déjections Canines

Nous vous rappelons que les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, trottoirs, espaces verts publics, espaces de jeux pour enfants, et ce par souci d'hygiène publique.

Tout possesseur de chien est tenu de procéder, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections de son animal sur le domaine public.

### Trouver un écrivain public

Permanence à Verdun Voir en page 4 du bulletin.

Ces permanences sont prises en charge par le CDAD 55, elles ont une vocation principalement d'accès au droit. Il peut vous aider à rédiger, mettre en page et imprimer tout type de courrier : dossiers administratifs, réclamations, litiges, etc.

### Concours des Maisons et jardins Fleuris de la commune 2024, annulation forcée

Comme vous avez pu le constater, les mauvaises conditions météorolo-



giques du printemps dernier (grêle) et de fortes pluies ont eu pour conséquence l'annulation de l'édition 2024 du concours.

Nous vous proposons

(Suite page 3)





## Vie Locale

donc de participer à la 3ème édition du concours communal « maisons et Jardins fleuries » 2025.

Vous souhaitez devenir membre du Jury 2025 ? Contacter la Mairie des Islettes.

\*\*\*\*\*

### Effectifs scolaires : Rentrée 2024 –2025

Les effectifs de l'école Michèle DROUET à Les Islettes sont les suivants :

Personnel de l'éducation nationale : 8

Personnel de collectivité: 1

Elèves :

1 classe de 24 élèves PS-MS-GS de 24 élèves

1 classe de 20 élèves de GS-CP

1 classe de CE1-CE2 de 18 élèves

1 classe de CMI—CM2 de 22 élèves

\*\*\*\*\*

### Taille des Haies des propriétés privées bordant la voie publique

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ne

pas gêner le passage des piétons. La taille effectuée par les particuliers permet également de faciliter l'entretien des abords de routes et chemins par les employés communaux.

\*\*\*\*\*

### Projet Parc Photovoltaïque

La zone humide découverte sur la parcelle visée doit être protégée selon le code de l'environnement, nous sommes contraints de redimensionner le projet.

\*\*\*\*\*

### Adressage postal

La loi du 21/02/2022 oblige chaque commune de moins de 2000 habitants à nommer toutes les voies et lieux-dits. Début 2025, cette obligation sera mise en place, ceci afin de faciliter l'arrivée des secours et la livraison des colis. Seuls les habitants concernés par un changement recevront une information personnalisée.

\*\*\*\*\*

### Fin des travaux de sécurisation

Les travaux de sécurisation à certaines entrées du village sont terminés. Les végétaux viennent d'être plantés et leur croissance apporteront un effet contraignant au ralentissement.

\*\*\*\*\*



### Un Livret d'accueil pour les nouveaux habitants

La commission communication travaille sur la finalisation d'un livret d'accueil pour les nouveaux habitants de la commune des Islettes. Un livret qui complète l'ensemble des supports d'information mis en place par la municipalité depuis 2020.



## Pour Information !

### PERMANENCES GRATUITES



ECRIVAIN

PUBLIC

DATES	LIEU
ven. 20 septembre de 9 h 30 à 11 h 30	Sous-Préfecture COMMERCY 22, avenue Stanislas 03-29-91-11-52
ven. 18 octobre de 9 h 30 à 11 h 30	Tribunal Judiciaire BAR-LE-DUC 21, Place Saint-Pierre 03-29-79-02-95
jeu. 21 novembre de 9 h 30 à 11 h 30	Tribunal Judiciaire VERDUN Place Saint Paul 03-29-86-14-05
ven. 20 décembre de 9 h 30 à 11 h 30	Sous-Préfecture COMMERCY 22, avenue Stanislas 03-29-91-11-52

POUR VOUS AIDER DANS VOS DEMARCHES  
(Rédaction de courriers administratifs, CV, lettre de motivation, etc....)

Conseil Départemental  
d'Accès au Droit de la Meuse  
Tribunal Judiciaire de Bar le Duc  
21 Place Saint Pierre - CS 90289  
55007 BAR LE DUC Cedex  
☎ 03 29 79 02 95

### Permanences Accès au droit et aide aux victimes - Sur RDV

VERDUN

Siège social

7 rue du Dr Alexis Carrel

Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de  
13h30 à 17h

VERDUN

Tribunal de Justice

Place St Paul

Tous les mercredis après-midi de 14h  
à 17h

CLERMONT-EN-ARGONNE

France Services

16 rue Thiers

3ème mardi du mois de 14h à 17h

### Tribunal Judiciaire de Verdun Conciliateur de Justice

M. Michel COLLET

Ressort : canton de Verdun

Michel.collet (@)

conciliateurdejustice.fr



### CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT DE LA MEUSE

Tribunal Judiciaire

21 Place Saint Pierre - CS 90289 - 55007 BAR LE DUC Cedex

Tel : 03 29 79 02 95

Permanences  
de consultations  
juridiques  
gratuites

## Secteur de VERDUN

Professionnel :  
Avocat

Professionnels :  
Avocats, huissiers, notaires

Jours, horaires  
& lieux d'accueil

**LUNDI**

matin : de 9h à 12h

Tribunal Judiciaire  
VERDUN

**VENDREDI**

matin : de 9h à 12h

Maison des Associations  
33 Avenue de la 42<sup>e</sup> Division

## FICHE ASSOCIATION

# Sporting Club Les Islettes (S.C.I.)

### Historique de l'association

L'entité actuelle a été créée le 13 mars 2014, René VIGOUR en était le Président et Maxime GUTIERREZ le Vice-Président. Au décès de René en 2018, Maxime a repris la présidence.

### Objet

Favoriser la pratique sportive dans la vallée de la Biesme et au-delà, le tout dans un esprit d'équipe. Le Club est affilié au District Meuse de la Fédération Française de Football (FFF).

### Les dirigeants

14 membres composent le bureau.

Les principaux dirigeants sont :

- Président Maxime GUTIERREZ
- Vice-Président Laurent SUPER
- Trésorière Elodie JADOUL
- Secrétaire Laura AMAGLIO-GUTIERREZ

### Les activités

L'association a pour objectif d'entraîner les jeunes et les faire participer aux différentes rencontres.

Depuis 2022, une belle progression du Club, 120 licenciés environ sont inscrits dont 40 séniors et 50 enfants. A ceux-ci s'ajoutent les dirigeants, les bénévoles et les arbitres officiels. Au sein du district Meuse, l'équipe A joue en D2 et l'équipe B en D3. Les équipes jeunes évoluent de U7 (catégorie de moins de 7 ans) à U15 (catégorie de moins de 15 ans).

Tous les âges ne sont pas représentés, se renseigner auprès des dirigeants.

Tous les entraînements ont lieu en extérieur sur le terrain de la Biesme. En hiver, il se déroule en intérieur au gymnase de Clermont-en-Argonne.

### La cotisation

Le montant des licences dépend de la catégorie à laquelle appartient le participant.

Elles s'élèvent de 30€ à 80€.

### Nos actions récurrentes

La brocante du 7 juillet

La tenue d'un stand « buvette et restauration » lors de la fête foraine des islettes des 9 et 10 septembre.

### Projets en cours, à suivre...

### Besoins du Club

Recherche des éducateurs sportifs pour les enfants, toutes catégories.

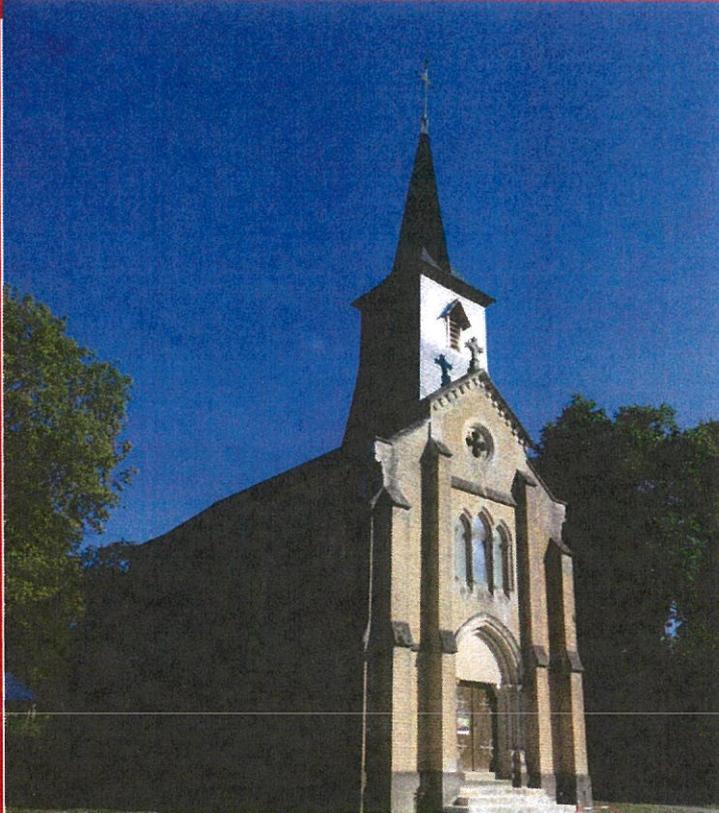
### Nous joindre

- ☎ Maxime GUTIERREZ 07 87 54 22 78
- ☎ Elodie JADOUL 06 75 96 30 25
- ☎ Laura AMAGLIO-GUTIERREZ 06 48 33 04 85

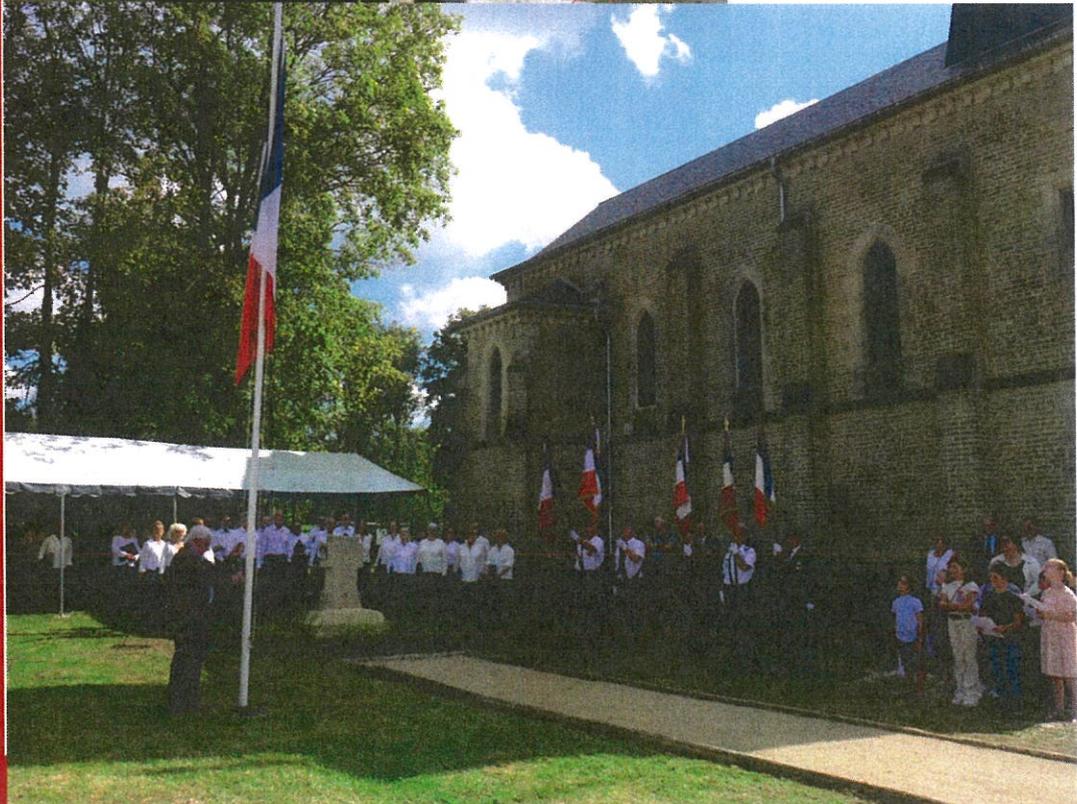
Email : [lesislettes.sc@meuse.lgel.fr](mailto:lesislettes.sc@meuse.lgel.fr)

Adresse du siège social :  
Mairie - 37 Rue Jules Bancelin  
55120 LES ISLETTES

## Chapelle des Senades une réouverture attendue



Le 21 septembre 2024, la Chapelle Ste Laurent des Senades a été ouverte au public lors des journées du patrimoine après 2 ans de travaux financés en partie par la famille Du Granrut, la Fondation du Patrimoine et des donateurs privés, ils ont été chaleureusement remerciés par la famille. Un hommage a été rendu au verriers et aux résistants, quelques élèves du groupe scolaire y ont participé. Le nouveau prêtre de la paroisse St Baldéric, le père David NOMANYATH a béni l'édifice. La chorale « L'Air de Rien » a clôturé cette journée suivie du pot de l'amitié.



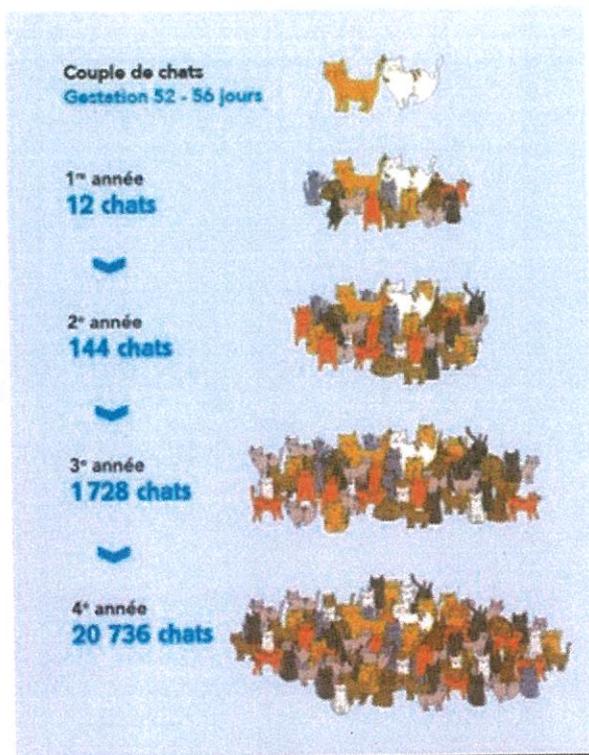
## Chat Chuffi !

**Stériliser** permet de limiter la prolifération, l'euthanasie (en fourrière) ou l'abandon de chatons.

On ne le repérera jamais assez :

Les chats non stérilisés se reproduisent d'une façon exponentielle.

Rappelons ces terribles chiffres : en 4 ans, un couple de chats peut donner naissance à plus de 20 000 chatons.



## La parole est à Vous !



### **Un problème, deux solutions disons-nous !**

Pour satisfaire les éternels mécontents, nous rééditons ce bulletin pour recueillir vos propositions et réflexions, à déposer dans la boîte à idées de la Mairie.

### **COUPON à JOINDRE à VOS PROPOSITIONS POUR LA VIE DE LA COMMUNE**

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Email : .....

Propositions : .....

# Les Fêtes et Manifestations

## NOVEMBRE 2024

**Samedi 23 novembre 2024**

Repas des anciens offerts par la Commune des Islettes ou distribution d'un bon d'achat

**Samedi 30 novembre 2024**

**Soirée Beaujolais Nouveau !**

Une organisation de « La Boule Argonnaise », voir affiche ci-jointe.

## DÉCEMBRE 2024

**Samedi 7 décembre 2024**

**Fête de la Saint Nicolas**

Hangar de la Verrerie à partir de 14h

Une organisation du Comité des Fêtes des Islettes

**Les 10 et 13 décembre 2024**

Atelier Dessins de Noël Mardi 10 de 16h30 à 18h30 Vendredi 13 de 16h30 à 19h00 à la BVB.

**Samedi 14 décembre 2024**

**Distribution des colis pour les personnes âgées**, offerts et distribués par le Comité des Fêtes et **Repas des bénévoles du Comité des Fêtes**

**Mercredi 18 décembre 2024**

**Ateliers Parents-Enfants** de 10h à 12h encadrés par familles rurales BVB

**Dimanche 22 décembre 2024**

**Verreries Gallo-Romaines en Argonne** exposition ouverte au musée du verre de 14h30 à 16h00

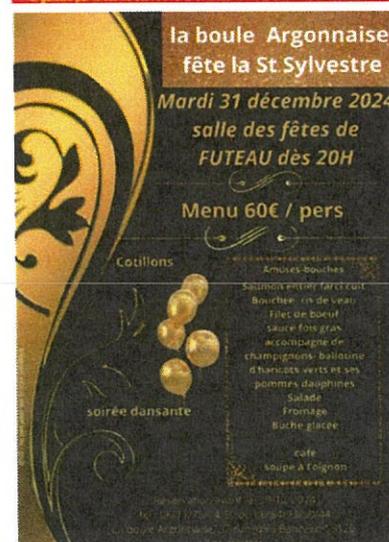
**Mardi 31 décembre 2024**

**La Boule Argonnaise Fête la Saint Sylvestre**

Salle des Fêtes de Futeau dès 20h, voir affiche ci-jointe.

## JANVIER 2025

La « **Nuit de la lecture** » à la BVB avec plusieurs animations



## Agence Postale & Déchetterie, à votre service

### Les Islettes

Agence Postale Communale

Du Lundi au vendredi  
de 9h à 12h



### Clermont-en-Argonne

Horaires d'ouverture Hiver :

Du 1er novembre au 30 avril 25  
Lundi 9h00 à 12h00

Mardi 7h30 à 12h00

Mercredi 13h30 à 17h00

Vendredi 13h30 - 19h30

Samedi 8h - 12h & 13h00 - 17h00

## Numéros utiles

### Clermont-en-Argonne

Codecom Argonne-Meuse

17 rue Thiers  
Tél. 03 29 87 40 12

Maison de Santé Rurale

Secrétariat Médical  
Tél. 03 29 87 41 12

### Bibliothèque

Bibliothèque du Val de Biesme  
Tél. 03 29 88 41 67

Association Familles Rurales de  
Clermont-en-Argonne

Tél. 03 29 88 41 67

ILCG Centre Argonne

### Coordination gérontologique

Tél. 03 29 88 44 88

ADMR Clermont-en-  
Argonne

Tél. 03 29 88 43 44

Taxi Collignon-Leroy

Tél. 03 29 88 24 15

### Urgences

Urgence médicale : 15 ou 112

Premier secours : 18 - Police : 17

Violence Femmes info : 39 39

Maltraitance personnes âgées et handicapées : 39 77

Allo enfance en Danger : 119

Urgence sociale : 115